



## Administration Pénitentiaire, ENAP... au Ministère de la Justice, la Grande Muette est en marche !

A l'heure où le Président de la République, face aux actes de cruauté et conflits qui se propagent partout dans le monde, faisant des milliers de victimes, érige en priorité l'interdiction de l'écriture inclusive ...

A l'heure où un ministre en exercice, de la Justice qui plus est, doit comparaître devant la Cour de Justice de la République sans que cela ne semble poser de problème politique et encore moins éthique...

A l'heure où le 49-3 a supplanté l'expression et le débat démocratiques des représentant.es élu.es par le peuple... le Ministère de la Justice, l'Administration Pénitentiaire et l'ENAP leur emboîtent le pas de l'ineptie.

Depuis que la CGT IP a « osé », une nouvelle fois cet été, porter la parole des victimes de comportements ou violences sexistes et sexuelles et dénoncé l'immobilisme de l'Administration, que ce soit à l'ENAP ou au sein de la DAP et de ses services déconcentrés, quant à l'absence totale de mesures de protection à l'égard des agent.es victimes, **quel n'est pas le déferlement d'attaques empruntées de violence qu'elle a à subir à son tour. Diffamation, plaintes, collusion, manipulations... tout y passe.** La machine est lancée, rien ne doit écorner l'image de l'administration et ce, quoi qu'il en coûte pour les victimes, pour la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme ou encore les libertés d'expression et libre exercice de l'activité syndicale. **La grande muette est en marche...**

**Après avoir tenté de manipuler les personnels du Ministère de la Justice pour décrédibiliser notre organisation en affirmant que nous appelions à la haine contre les personnels de surveillance alors même que toute personne honnête ayant lu nos communiqués sait combien nous ne visions que l'inertie de l'Administration face à la souffrance et au désarroi des victimes niées jusque dans leur statut,** et ce, sans jamais, dans nos écrits, viser le moindre agent.e et encore moins de corps de personnels ... La CGT IP est au côté des victimes, tout simplement! Elle ne fait que réclamer, encore et toujours, des mesures effectives et efficaces de protection pour les agent.es victimes.

Après avoir procédé de la même manière auprès de l'hébergeur de notre site internet, en lui adressant un signalement pour contenu illégal visant plusieurs de nos communiqués, contribuant de fait à la **suspension de notre site, seul outil de communication pendant près d'une semaine ...**

Après s'être efforcé de présenter la CGT IP comme « caution » du collectif féministe d'Agen, en précisant, et ce à de multiples reprises et auprès de multiples interlocuteurs « tant sur le fond que sur la forme », créant de façon délibérée et dans une visée populiste l'amalgame entre le collectif féministe et notre organisation alors même que, si la CGT IP partage bien avec le collectif la défense de la présomption de sincérité des victimes et l'inertie de l'ENAP à l'égard des victimes, notre organisation s'est exprimée en

son nom, selon les valeurs qu'elle défend et par le biais qui est le sien, à savoir : à travers des communications syndicales adressées via sa liste de diffusion... à moins que la recherche de cet amalgame soit ailleurs : contourner et éluder le réel sujet porté, quand bien même différemment, celui de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles au sein de notre administration et du bilan qui aurait dû en découler quant au traitement de celles -ci...

Après avoir présenté ces mêmes éléments subjectifs et arbitraires au Conseil d'Administration de l'ENAP pour permettre à son Directeur de porter plainte contre notre organisation...

Après avoir saisi le collège de déontologie du Ministère de la Justice, composé en partie d'anciens responsables de l'AP, en lui présentant des éléments partiels afin de convaincre qui veut y croire de manquements de la CGT IP et de ses représentant.es...oubliant par là même la force de la CGT IP à obtenir un avis de cette même instance qui atténue grandement celui obtenu par une possible collusion...

Après avoir transmis cet avis, non public et de façon non anonymisée à plusieurs représentants de l'Administration qui s'en sont fait le relai auprès de DFSPIP afin de décrédibiliser notre organisation et tenter de la museler l'expression ou la contradiction à l'échelon local, régional ou national, en totale violation des fondements déontologiques prônés par cette même Administration et en niant des droits fondamentaux et constitutionnellement garantis que sont le droit syndical et la liberté d'expression...

Quelle sera la prochaine manœuvre de l'Administration pour tenter de nous faire taire ? Nous ne pouvons la deviner tellement elle se surpasse pour nous nuire.

**Ce que le Ministère et l'AP oublient ou feignent d'oublier, c'est qu'en attaquant la CGT IP, ce sont les victimes que nous soutenons et accompagnons, les personnels que nous représentons et l'ensemble de nos représentant.es ou adhérent.es qu'il et elle attaquent.**

**Ce que le Ministère et l'AP oublient, c'est qu'en refusant de se regarder en face et de se remettre en question, ce sont les victimes et les agent.es qu'il et elle méprisent.**

**Ce que le Ministère et l'AP oublient, c'est qu'en foulant au pied la protection des victimes et le respect des libertés fondamentales, c'est sa propre action qu'elle décrédibilise**

**Que le Ministère et l'Administration Pénitentiaire se le disent : notre combativité, nos valeurs et nos idéaux se renforcent à chaque attaque ou chaque tentative de nous museler ou déstabiliser.**

**Il est temps aujourd'hui de démontrer notre force collective pour l'intérêt des personnels d'abord, car la CGT IP sera toujours au côté des opprimé.es, mais aussi pour que demeurent les libertés fondamentales que sont la liberté d'expression et le droit à exercer une activité syndicale !**

**La CGT IP ne lâchera rien !! Soyons combatif.ves, soyons solidaires !**